

Augmentation de capital annoncée

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Siège social : Rue de la Fonte – Zone Industrielle Ben Arous – BP N° 7 – 2013 Ben Arous

La société L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire du 24 mai 2012 a décidé d'augmenter le capital social pour le porter de **11.500.000 dinars** à **12.000.000 dinars**, et ce, par l'incorporation des réserves pour un montant de **500.000 dinars** et l'émission de **500.000 actions nouvelles gratuites** d'une valeur nominal de un dinar (1DT) chacune. Ces actions seront attribuées aux anciens actionnaires et aux cessionnaires des droits d'attribution en bourse **à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour vingt trois (23) actions anciennes**, et ce, à partir du **1^{er} août 2012**.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

La date de jouissance des actions nouvelles gratuites est fixée au **1^{er} janvier 2012**.

Admission et cotation en Bourse :

Les actions anciennes de la société L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés, à partir du **1^{er} août 2012**.

Les actions nouvelles gratuites seront admises et négociables en Bourse à partir du **1^{er} août 2012** sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir du **1^{er} août 2012**.

Prise en charge par la STICODEVAM :

Les actions nouvelles gratuites seront prises en charge par la STICODEVAM à partir du **1^{er} août 2012**.